

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION

DU : 30 JUIN 2026

Convocation du : 23/06/2026

Le trente Juin à dix huit heures quarante cinq,
Le Conseil Municipal de la Commune de CAZALIS, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Franck SINTES, Maire.

PRÉSENTS : Franck SINTES, Nadège DUBOURDIEU, Marie-Laure ROY, Olivier GEUS, GAUDIN
Mickael, Jenyfer DUMAS, Farid SAADOUNI, Monique DESTRAC

Procuration : Michel LAPOUYALERE à Marie-Laure ROY, Laurie DUFRAIX à Nadège
DUBOURDIEU, Philippe DINGUIN à Franck SINTES.

SECRETAIRE : Monique DESTRAC

ORDRE DU JOUR :

- Auberge
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 H 50.

Monsieur le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour :

- Erreur affectation de résultat
- Remboursement caution Mme DUDON

AUBERGE

Monsieur le Maire remet à chaque Conseiller le projet de délibération portant résiliation amiable du bail commercial entre la Commune de Cazalis et Mr et Mme PARISOT, et en fait lecture à l'assemblée.

Ce projet de résiliation amiable propose :

- Une résiliation à effet du 1^{er} Juin 2026
- une indemnité de résiliation d'un montant de 5000 € au profit de Mr et Mme PARISOT à titre d'indemnité forfaitaire.
- Tous pouvoirs donnés à Monsieur le Maire pour signer l'acte de résiliation et effectuer toutes démarches nécessaires.

11 POUR (unanimité)

ERREUR AFFECTATION DE RESULTAT

L'affectation de résultat doit être corrigée. Elle est portée à 56.082,36 € au lieu de 55.619,36 €, soit un excédent d'un montant de 463 €.

11 POUR (unanimité)

REMBOURSEMENT CAUTION DUDON

Suite au départ de Mme DUDON du logement situé à l'école, la caution versée à l'entrée dans les lieux doit lui être remboursée, soit la somme de 361,48 €.

11 POUR (unanimité)

QUESTIONS DIVERSES

Désignation correspondant Défense

Un correspondant défense doit être désigné. Monsieur le Maire désigne Farid SAADOUNI correspondant Défense.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30 .

Le Maire
Franck SINTES



Le Secrétaire
Monique DESTRAC

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Monique DESTRAC, is written in a cursive style.